Droit à la déconnexion : enjeux et mise en place

Cours Pratique de 1 jour - 7h
Réf : DDY - Prix 2025 : 900 HT

Les modes de travail tels que le télétravail et les conventions de forfait, conduisent à réfléchir à l'hyperconnexion. Cette formation, alliant juridique et pratique, vous permettra de mettre en place une démarche de prévention garantissant le droit à la déconnexion tout en garantissant la qualité de vie au travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Connaître les enjeux légaux du droit à la déconnexion

Identifier les risques de l'hyperconnectivité

Transmettre les bonnes pratiques de déconnexion

Rédiger une charte et engager les négociations du droit à la déconnexion dans la Négociation annuelle obligatoire (NAO)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Documentation et support de cours, exercices pratiques d'application.

TRAVAUX PRATIQUES

Ce cours, très interactif, s'appuie sur de nombreux exercices pratiques avec restitutions et analyses individualisées.

PARTICIPANTS

Directeurs d'établissement, chefs d'entreprise de PME, DRH, RRH, responsables des relations sociales, managers opérationnels.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques…
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

• Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
• À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
• Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 07/2024

1) S'approprier le principe du droit à la déconnexion

- Identifier les règles liées au temps de travail et au temps de repos.
- Clarifier la notion de convention de forfaits.
- Maîtriser les enjeux légaux du droit à la déconnexion.
- Connaître les obligations et pouvoirs de l'employeur.

Travaux pratiques : Quiz sur la notion de temps de travail effectif et le droit à la déconnexion.

2) Définir l'hyperconnectivité

- Déterminer la notion d'utilisation des outils numériques.
- Prendre conscience des conséquences de l'hyperconnectivité sur la santé.
- Identifier les collaborateurs concernés par l'hyperconnectivité.
- Agir vis-à-vis de collaborateurs confondant disponibilité et hyperconnexion.

Etude de cas : Évaluer les personnes en situation de risque et faire remonter les besoins au manager.

3) Agir sur l'hyperconnectivité

- Établir un diagnostic de l'entreprise pour repérer les postes et secteurs à risques.
- Renforcer les pratiques par des solutions innovantes : guide, logiciel, organisation permettant de "déconnecter".
- Trouver le juste équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.
- Se préserver des risques contentieux.

Travaux pratiques : Mise en place d'une démarche de prévention.

4) Sécuriser juridiquement la déconnexion

- Analyser le contenu d'accords et de chartes du droit à la déconnexion.

- Intégrer la déconnexion dans la Négociation annuelle obligatoire (NAO).
- Comprendre l'importance de la mise en œuvre d'une charte.

Travaux pratiques : Construire un plan d'action applicable à l'entreprise.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE	PARIS
2025 : 06 oct.	2025 : 29 sept.